LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes* Vol. 83 n°18 Saint-Boniface, du 16 au 22 août 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Anie Cloutier

Un ballet traditionnel

Les amateurs d'exotisme ont jusqu'au 17 août pour visiter les différents sites de Folklorama, dont le pavillon canadien-français au Centre culturel franco-manitobain, où l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge propose quatre spectacles par soir.

Citation de la semaine

«Il ne me manque que l'arme à feu.»

Non, Guylaine Lachance n'a pas l'intention de dévaliser une banque! Ce serait plutôt le contraire. Lire les aventures d'une aspirante policière **à la page 13.**

L'économie, pour vrai!

Des gens d'affaires et des élus municipaux francophones de partout au pays se préparent à assister à des forums sur l'économie. Objectif: faire de vraies affaires. **Page 3.**

Naissance d'un débat

Droits de la personne, droits du fœtus, droit à l'avortement. En portant le cas d'une jeune femme enceinte devant un juge, les Services à l'enfance et à la famille ont aussi sonné l'alarme sur les effets de la pauvreté à Winnipeg. **Pages 6 et 7.**

Du clavier au pinceau

Quand Roger Lafrenière quitte son ordinateur et son atelier de graphiste, c'est pour entrer dans un autre univers: celui de l'aquarelle. **Page 9.**

La fusariose fait des dégâts

Le pire reste peut-être à venir

Le blé se vendra cette année au prix record de 7 $ le boisseau, soit 3 $ de plus qu'en 1992, indique Bruno Sterckeman, porte-parole à la Commission canadienne du blé (CCB).

«Des prix aussi élevés sont la conséquence d'une demande mondiale plus forte que l'offre», explique-t-il. En effet, la consommation du blé à la hausse en Asie, associée à de mauvaises conditions climatiques dans plusieurs régions du globe, contribue à la baisse des stocks mondiaux.

«En voyant cette flambée des prix en février dernier, la CCB s'est d'abord réjouie, souligne-t-il. Mais rapidement, nous avons pensé aux conséquences que cela aurait. En effet, le problème des prix élevés est qu'ils ne restent jamais à ce niveau très longtemps.

«Les stocks mondiaux de blé sont très bas et, même dans le meilleur des cas, nécessiteront quelques années pour se refaire», indique Bruno Sterckeman. Mais verra-t-on la miche de pain doubler de prix comme dans le cas du miel? Non, croit Bruno Sterckeman. «Il est vrai que les meuniers ont épuisé leur stock de blé à bas prix et commencent à utiliser du blé acheté à plus haut prix. Mais le prix du blé ne représente qu'une petite partie du prix du pain. L'empaquetage, la préparation et la publicité en représentent un plus grand pourcentage que le prix du blé. On pourrait donc voir augmenter le pain de 10 ¢ ou de 20 ¢.»

Comme l'explique Bruno Sterckeman, plusieurs pays ont profité du prix élevé du blé pour ensemencer plus de champs. Selon lui, cette situation mènera à moyen terme à un surplus de blé dans le monde avec comme conséquence une guerre des prix comme celle vécue dans les années 1980.

Par ailleurs, la récolte 1996 s'annonce très belle au Manitoba, malgré l'apparition de la fusariose. Pour un avant-goût sur l'état des récoltes à venir, **lire notre reportage à la page 5.**

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Patrick Tétrault et son copain Michel Nicolas de La Broquerie se rendront à North Bay disputer le championnat canadien de baseball. L'entraîneur Louis Tétrault raconte les aléas d'un père de famille qui lui aussi, joue... mais au taxi! Page 11.



SAINT-BONIFACE

À l'école des 4 ans

Le jardin 4 ans Inc., une prématernelle de langue française, a des places disponibles pour l'automne dans le groupe des quatre ans.

Des places sont disponibles pendant les classes du matin et de l'après-midi. La prématernelle est située dans l'école Précieux-Sang. Pour plus de renseignements, appelez Christiane au 237-7558.

LETTRE

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseu-donymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Tout sur le Canada

Sur l'Internet, on veut tellement découvrir la planète entière que l'on finit souvent par oublier tout ce que l'on peut trouver sur notre propre terrain.

Prenez par exemple la page Canadiana (celle en français). Elle contient tellement d'information qu'elle prend parfois plusieurs minutes à être complète si vous avec un ordinateur de gamme moyenne.

Vous trouverez cette page à l'adresse URL suivante:

http://www.cs.cmu.edu/Web/Unofficial/Canadiana/LISEZ.html

Tourisme, météo, gouvernement fédéral, journaux et médias, statistiques canadiennes, paroles de l'hymne national, ceci n'est qu'un petit échantillon: allez voir!

Pour en savoir plus sur notre pays, voilà une adresse formidable. Les sites accessibles en français sont aussi de plus en plus nombreux.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Lucie-Madeleine DELISLE
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

Francophonie du monde

La visite des cousins

La région de la Montagne a accueilli, la fin de semaine dernière, une quarantaine de Français en tournée dans l'Ouest. Il s'agit d'un voyage organisé par l'Association France-Canada.

Arrivés à Winnipeg le 9 août, ils ont visité le Parlement et Saint-Boniface, entre autres, pour se rendre à Saint-Claude où ils ont été reçus par leur famille d'accueil. Ils ont eu l'occasion de voir une ferme laitière, une ferme céréalière et de visiter une colonie huttérite.

Selon la présidente de l'Association, Josiane Desmet, «c'est la première fois cette année que nous recevons des groupes, celui-ci étant le deuxième. Ce sont des gens des régions de Champagne, de Normandie et des Ardennes. Ils sont surpris de trouver autant de gens qui parlent français ici!» L'Association France-Canada espère faire connaître la francophonie manitobaine à nos cousins français en proposant de telles tournées touristiques.

Les voyageurs ont déjà repris la route pour Edmonton, à destination de Victoria en Colombie-Britannique. Ils reprendront le chemin du retour en France le 22 août. «J'espère qu'ils reviendront», soupire déjà Josiane Desmet.

L.- M. D.

ACTUEL

Une première canadienne

Les francophones du pays réunis pour parler économie

En novembre prochain aura lieu une grande première canadienne: des gens d'affaires et des élus municipaux provenant des quatre coins de la francophonie canadienne se réuniront pour parler affaires, créer des réseaux de contacts et tenter de trouver des occasions d'affaires concrètes.

En février dernier, les différents ministres chargés de la francophonie au Canada sortaient d'une rencontre à Winnipeg en lançant l'idée d'un forum économique qui permettrait aux différents partenaires de la francophonie de se rencontrer.

Cette déclaration n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le directeur de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, avait été convoqué à cette rencontre des ministres de la francophonie pour leur parler de développement économique. «Souvent, note-t-il, les provinces se demandent quoi faire pour aider le développement économique des francophones. Elles savent quoi faire quand on parle de culture et d'éducation, mais pas dans le cas de l'économie.»

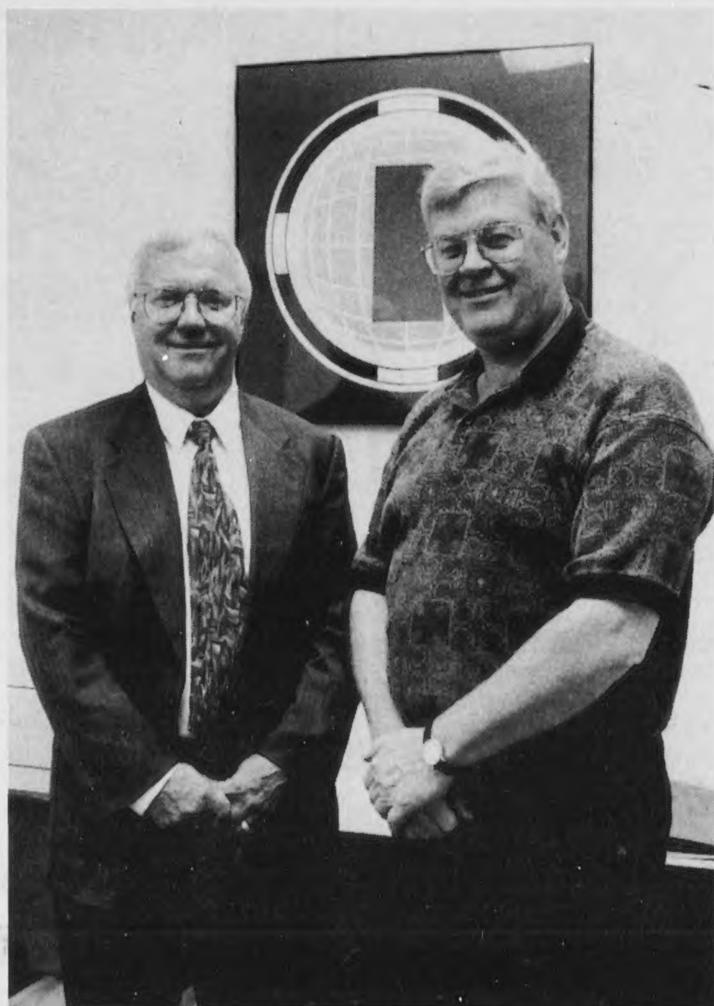


photo: Sylviane Lanthier

Raymond Poirier de l'AMBM et Maurice McCarthy du CDÉM: une alliance entre gens d'affaire et élus municipaux.

Cette promesse de forum économique, Raymond Poirier s'est dit qu'il ne fallait pas la laisser s'envoler. Avec le concours de partenaires en Beauce, dans les Maritimes et en Ontario (1), il organise donc du 31 octobre au 3 novembre un forum national sous le thème Partenaires pour mieux réussir.

Quelque 300 francophones, gens d'affaires et élus municipaux préoccupés de développement économique seront alors réunis à Saint-Georges-de-Beauce. Auparavant, trois assemblées préparatoires auront eu lieu à Saint-Boniface, en Ontario et dans les Maritimes.

Ainsi, les 4 et 5 octobre, le Collège universitaire de Saint-Boniface verra affluer quelques 300 délégués venus de l'Ouest et surtout du Manitoba. «Ces personnes auront été choisies pour représenter le milieu municipal et le monde des affaires», indique Raymond Poirier qui précise que les forums régionaux et national seront orientés autour de trois pôles majeurs: 1- le tourisme vu comme un outil de développement économique; 2- l'industrie à valeur ajoutée et le développement de débouchés pour des produits agricoles notamment; et 3- le domaine de l'information et de la technologie, représentant les secteurs de pointe.

Le forum régional comprendra des expositions et des ateliers, d'où sortiront des recommandations qui seront acheminées au forum national. À Saint-Georges-de-Beauce, on attendra 200 délégués des provinces hors Québec et une centaine de personnes du Québec.

Le ministère du Patrimoine canadien soutient cette initiative en y injectant 300 000 $ et les organisateurs attendent également de l'aide financière des provinces. Le Québec a déjà confirmé une subvention de 20 000 $ et on parle d'aide variant entre 20 000 et 35 000 $ dans le cas de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

Raymond Poirier est confiant de voir des affaires se brasser lors de ces forums. Convaincus que le développement économique passe par une alliance entre les élus municipaux et les gens d'affaires, il pense que les occasions que représentent ces forums se traduiront par des projets de développement concrets. «On va essayer d'établir de vrais partenariats entre gens d'affaires de différentes régions. On aimerait par exemple mettre sur pied un réseau touristique francophone pancanadien.» Il imagine très bien un «bottin commerçant des francophones du pays» qui permettrait aux touristes de se brancher sur des circuits francophones où qu'ils soient au Canada.

«Et pour la première fois, précise-t-il, avec le Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM), on a un organisme de suivi, dont la mission est justement de favoriser le développement économique», et capable d'appuyer les efforts des municipalités et des gens d'affaires qui reviendront des forums avec des projets.

Sylviane LANTHIER

(1) Il s'agit de l'Association française des municipalités de l'Ontario, l'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick et la Municipalité régionale de Comté Beauce-Sartigan.

ÉDITORIAL

Jean Chrétien appuie-t-il le françа?

L'appui de Jean Chrétien, premier ministre du Canada, à la cause d'une poignée d'Anglo-Québécois qui, après plusieurs générations, se disent toujours incapables de lire les affiches en français dans les succursales québécoises des grands magasins, ne devrait pas être pris comme un affront aux francophones du Québec, même s'il en a tout l'air. Plutôt que de dénoncer inutilement cette prise de position plutôt inusitée, tentons plutôt d'élargir ce débat et d'amener le premier ministre à banir le françа (dialecte voisin du célèbre malamut, dans la populaire série télévisée La petite vie) des emballages des produits vendus au Canada.

Une loi canadienne oblige le bilinguisme officiel sur ces emballages et les modes d'emploi qui les accompagnent, et ce pour tous les produits en vente partout dans le pays. Il en est ainsi parce que notre pays est bilingue «d'un océan à l'autre» et que, par exemple, les francophones du Manitoba ont autant de droits linguistiques que les anglophones du Québec (ce fait est connu...). Il en va également de la sécurité des gens: s'il s'agit d'un produit dangereux, il vaut mieux bien comprendre les instructions qui l'accompagnent. Pour ce, rien de mieux que de les lire dans sa langue.

Côté anglais, pas de problème: les explications sont claires et compréhensibles. Côté français, il est fréquent de ne rien comprendre au charabia qui est écrit. Nous avons tous vécu cette pénible expérience (1) et dû nous plier à lire les explications anglaises tant le «français» était pourri.

Dans une grande proportion de cas, la qualité de la langue qu'on trouve dans les modes d'emploi est tout simplement honteuse. On peut facilement dire qu'elle est si dégradante et loin du français qu'elle contrevient à cette loi.

Puisque Jean Chrétien appuie les misérables anglophones du Québec qui craignent l'assimilation et qui voient leurs droits fondamentaux «bafoués» par l'affichage parfois unilingue francophone dans leur province, demandons lui de banir le françа de l'affichage au Canada et de mettre tout son poids politique à faire appliquer les lois que son propre parti a promulguées pendant les années Trudeau.

Ne perdons pas notre temps à exiger un bilinguisme institutionnalisé (même si le nombre pourrait parfois le justifier) dans les places commerciales du Manitoba: exigeons en revanche que notre langue (sa beauté sa qualité, sa spécificité, ses nuances) et la loi qui la défend soient respectées par ceux qui font de l'argent avec les produits qu'ils nous vendent. Jamais les anglophones accepteraient que l'on méprise tant leur langue et leur culture. Et alors, pourquoi nous?

Soyons tous contre le françа: demandons à Jean Chrétien de nous appuyer dans cette requête. S'il ne bouge pas, nous pourrons alors dire qu'il accepte que sa langue (celle qu'il parle déjà tous les jours) soit le françа, qu'il encourage la disparition du véritable français au Canada alors qu'il appuie sans réserve la diffusion de l'anglais au Québec.

Jean-François LACERTE

(1) Voici des extraits recopiés intégralement du mode d'emploi d'une lampe de camping au kérosène de marque Dietz: «Le soin propre signifie plus de plaisir. Votre authentic Dietz Lanterne d'Ouragan est trés coffre-fort à employer. Il n'y a aucun combustible comprimé, ou tanks à ne prétendre avec. Employer votre Dietz Lanterne correctement, suit ces instructions simples avant allumant. (...)

Bien que votre lanterne a été expédiée de notre usine avec des mèches taillée correctement, chronomée et transport peut avoir endommagé votre mèche, ou lui donner un brouillon apparition. Si dommage est évident, coupé droit en face, faisant la crevaison première et quadrillant les bords. (...) Les mêmes calves vraises pour une mèche calcinée après l'emploi stable (voient le chiffre 1). (...)»

D'après vous, elle va allumer ou exploser, cette lampe remplie de kérosène?



Recyclez ce journal!

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Les enfants de M. et Mme **Alphonse DUGAS** sollicitent votre présence à un thé-rencontre pour célébrer le 50e anniversaire de mariage de leurs parents, le dimanche 25 août 1996 au Club des Blés d'or à Lorette (Manitoba) entre 13 h et 16 h de l'après-midi.

Soyez tous les bienvenus!



SERVICE DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

TEST D'ORIENTATION SÉANCES DE TESTING SUPPLÉMENTAIRES

Toute personne faisant demande d'admission à la Faculté d'éducation ou à la Faculté des arts et des sciences du CUSB doit subir le test d'orientation avant d'être admis.

Le test d'orientation, dont l'objet est de diriger la clientèle étudiante vers les cours de français appropriés, est administré par le Service de perfectionnement linguistique.

Vous devez vous inscrire à une séance de testing en prenant rendez-vous auprès du **Bureau de la registraire (235–4408)**.

HORAIRE DES SÉANCES DE TESTING

1. Le mardi 20 août 1996 de 18 h à 21 h.
2. Le mercredi 21 août 1996 de 18 h à 21 h.
3. Le lundi 26 août 1996 de 18 h à 21 h ou (si le CUSB est fermé) le mardi 27 août 1996 de 18 h à 21 h.
4. Le mercredi 4 septembre 1996 de 18 h à 21 h.

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler une séance de testing si le nombre d'inscriptions est insuffisant.*

Pour de plus amples renseignements sur le test d'orientation et les politiques linguistiques du CUSB, vous pouvez communiquer avec Gisèle Barnabé au Service de perfectionnement linguistique (235–4440).



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

La prématernelle française

LES TOUPIES DE SAINT-NORBERT INC.

recherche

un(e) animateur(trice)

à temps partiel.

Sommaire de l'emploi :
Pour l'animation auprès d'enfants d'âge préscolaire et l'établissement de sa propre programmation sous la direction du conseil d'administration.

Exigences :
- certificat TSE II;
- certificat de premiers soins en vigueur;
- expérience au niveau préscolaire (serait préférable);
- bonne connaissance du français parlé et écrit.

Salaire: à déterminer.

Contrat: de septembre 1996 à la fin mai 1997 avec possibilité de renouvellement.

Pour plus d'information, contactez Eveline au 275-2351.



Louis et Simone SPELIERS

55e anniversaire de mariage le 16 août 1996.
Félicitations de la part de la famille.

La récolte 1996: on ne se réjouit pas encore

Attention aux maladies et aux insectes!

Dans toutes les régions rurales du Manitoba, les récoltes vont commencer d'ici une à deux semaines. En général, si le beau temps se maintient, elles s'annoncent plutôt bonnes.

Selon Agriculture Canada, les récoltes évoluent au rythme prévu dans la vallée de la rivière Rouge. Le blé et l'orge sont au stade pâteux et commencent à mûrir.

Mais pour les agriculteurs, les sautes d'humeur de mère Nature ne cesseront jamais de les tenir en haleine, jusqu'à ce que les moissons soient engrangées. En ce moment, il fait soleil et chaud sur l'ensemble des régions manitobaines, mais c'est toujours assez humide, avec de fortes rosées le matin. «Ce qui inquiète les agriculteurs, affirme l'agronome Florent Beaudette, c'est que ce sont des conditions idéales pour les insectes, comme les aphidés et les maladies, comme la fusariose.»

La fusariose, une maladie à champignon qui cause de la moisissure et empêche la formation des grains sur l'épi, affecte déjà plusieurs champs de blé, mais, précise Florent Beaudette, «cela varie beaucoup selon le stade de la culture et la sorte de blé cultivé, certaines variétés étant beaucoup plus résistantes que d'autres» .

En fait, le pire problème, selon Florent Beaudette, «c'est qu'on est très en retard. Il y a eu beaucoup d'eau et de neige au printemps, le dégel a été tardif, et on n'a pas pu semé plus tôt. Ceux qui l'on fait ont dû recommencer parce que le sol était trop mouillé.»

Il faut donc, ajoute-t-il, qu'on ait du temps sec et chaud dans les semaines à venir, et que l'automne n'amène pas de gel précoce.

Par ailleurs, le canola, «qui en est à sa troisième saison dans le cycle de culture, a subi moins de dommages que prévu, souligne encore Florent Beaudette, et on n'a pas eu besoin de vaporiser beaucoup».

Selon l'agent agricole pour la région de la Montagne, Réjean Picard, les cultures d'oléagineux, surtout le canola et le lin, sont en bon état. La maladie du ver Bertha a été contrôlée assez bien en juillet et le niveau d'infestation est moins élevé que l'an dernier.

Il indique également que «la culture de l'orge devrait aussi donner un bon rendement, un peu au-dessus de la moyenne». Mais, comme Florent Beaudette, il dit que c'est la culture du blé qui semble souffrir le plus cette année. Selon Réjean Picard, «malgré un début prometteur, les choses se sont gâtées en juillet avec l'apparition de la fusariose qui est devenue un problème majeur. Au lieu d'une récolte bien au-dessus de la normale, on prévoit maintenant qu'elle sera moyenne, ou peut-être même en-dessous de la normale.» L'ennui, c'est que cette maladie affecte non seulement le rendement, mais aussi la qualité du blé: «On ne saura pas jusqu'à quel point avant le moment de la récolte.»

Par ailleurs, affirme Réjean Picard, la culture de l'avoine a pris de l'ampleur cette année en raison du marché américain fort et des prix favorables. La maladie de la rouille, qui en affecte la qualité, est présente, mais le rendement sera tout de même bon.

«En général, pour garder nos acquis, conclut Réjean Picard, il faut du temps sec et ensoleillé, pour permettre la maturation des récoltes et retarder le progrès des maladies. On a eu de bonnes conditions d'humidité toute la saison, on n'en a pas besoin de plus.»

Lucie-Madeleine DELISLE

Collecte de fournitures scolaires

Pour une rentrée réussie

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, a lancé cette semaine sa sixième Collecte de fournitures scolaires. Cette campagne, qui se déroule du 12 au 24 août, a pour objectif d'inviter les Manitobains à donner des fournitures scolaires aux enfants défavorisés de Winnipeg.

On a un grand besoin de crayons, de stylos, de cahiers, de feuilles mobiles, de colle non toxique, de règles, de ciseaux, de gommes à effacer, de crayons de couleur et de cartables. Pour des raisons d'hygiène, on ne peut pas accepter les vêtements d'éducation physique ni les boîtes à lunch.

Ronald Duhamel a eu l'idée de cette collecte en 1990 alors qu'une mère célibataire de sa circonscription a dû faire appel à lui pour acheter des fournitures scolaires à ses trois enfants. Cette année-là, le gouvernement provincial a mis fin au Programme de bourse au niveau secondaire, qui aidait les parents à équiper leurs enfants.

Selon Ronald Duhamel, ancien enseignant et directeur d'école, il faut «donner aux enfants les outils d'apprentissage de base dès le début de l'année scolaire». Malheureusement, souligne-t-il, les besoins vont en grandissant et la campagne annuelle ne cesse de prendre de l'expansion afin de répondre aux besoins des enfants déshérités.

Jusqu'à présent, la collecte a permis de distribuer des fournitures scolaires à plus de 5 000 élèves. L'objectif cette année est d'aider plus de 1 000 enfants à commencer l'année scolaire 1996-1997 du bon pied.

Les dons peuvent être faits au Centre Saint-Vital durant les heures d'ouverture, au magasin Canadian Tire de Southdale (57, chemin Vermillion), à l'édifice Trizec/Commodity Exchange (360, rue Main), ainsi qu'au bureau de comté de Ronald Duhamel, (238, chemin St. Mary's). Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à France Robidoux au numéro 983-3183.

Lucie-Madeleine DELISLE

Winnipeg sur la carte de la pauvreté

Quand un débat juridique révèle un grave problème de société

Winnipeg espère remporter pour la deuxième fois un titre qui rehaussera son image: celui de plus belle ville canadienne du concours Collectivités en fleurs. Mais Winnipeg est aussi la championne des villes canadiennes dans un domaine beaucoup moins reluisant: celui de la pauvreté chez les enfants.

Et c'est sous l'angle de la pauvreté que le professeur de travail social Greg Selinger examine le cas de cette jeune femme de 22 ans, toxicomane et enceinte, dont les Services à l'enfance et à la famille ont voulu protéger le fœtus en demandant à un tribunal de l'empêcher d'inhaler des substances toxiques qui nuisent à la santé de son bébé.

Depuis plus d'une semaine, l'histoire pathétique de cette mère a fait le tour du pays. Ses trois enfants sont tous à la charge des Services à l'enfance et à la famille, et deux ont subi de graves dommages au cerveau en raison de sa toxicomanie.

Parce que cette histoire s'est rendue devant les tribunaux où elle soulève des questions juridiques importantes, on n'a pas fini d'entendre parler de cette jeune femme.

Mais selon l'avocate Marianne Rivoalen, ni la cour du banc de la reine, ni la cour d'appel du Manitoba, pas plus que la cour suprême, qui vraisemblablement sera saisie de cette cause, ne pourront aider cette femme ou son bébé. Pour eux, croit-elle, il est malheureusement trop tard. À cinq mois, il est probable que le fœtus de cette femme ait déjà irrémédiablement souffert de l'effet des solvants, sans compter les problèmes causés par le sevrage lui-même.



photo: Sylviane Lanthier

Marianne Rivoalen: de audiences publiques auront lieu tôt cet automne pour réformer la Loi des Services à l'enfance et à la famille.

«Cette cause a attiré la sympathie du public, estime l'avocat Guy Jourdain, parce que les gens se sont dits: "Ça n'a pas d'allure, il faut que l'Etat intervienne pour que la santé de cette femme et celle de son bébé s'améliore".» Mais sur le plan juridique, la question n'es pas si simple. En portant cette cause devant le tribunal, les Services à l'enfance et à la famille, qui ont une obligation légale de protéger les enfants, ont posé le problème de l'équilibre entre les droits de la mère et ceux, éventuels, du fœtus.

«Et la question qui se pose si on ouvre cette porte, explique Guy Jourdain, c'est: où on va s'arrêter? Quand peut-on dire à une femme: "madame, vous ne pouvez pas faire telle chose parce que ce n'est pas bon pour votre bébé"?» Limiter les droits de la personne, et dans ce cas des femmes enceintes, ça peut vite mener à des abus, prévient-il.



Archives La Liberté

Greg Selinger: les compressions dans les services sociaux n'arrangent rien.

Marianne Rivoalen et Guy Jourdain s'entendent pour dire que ce débat relève de la compétence du législateur. «Ce qu'on ressent, note Guy Jourdain, c'est le besoin d'établir un cadre, des balises et c'est le gouvernement qui est le mieux placé pour intervenir.»

Le gouvernement manitobain entreprendra justement cet automne un vaste processus de consultation devant mener à une réforme de la Loi sur les Services à l'enfance et à la famille. Avocate spécialisée en droit de la famille, Marianne Rivoalen fera partie du comité en charge de cette étude. Elle rappelle que l'Agence a le mandat de protéger les enfants, mais qu'elle doit aussi venir en aide aux familles. S'il faut tirer une leçon de l'histoire de cette jeune femme, dit-elle, c'est la nécessité de faire davantage de programmes de prévention et d'éducation.

«Je vois mal comment on peut légiférer sur les droits d'un fœtus sans d'abord éduquer les femmes et leurs partenaires. Une grande partie des problèmes sociaux qu'on trouve à Winnipeg sont liés à la pauvreté chez les femmes. Dans ce sens, l'histoire de cette femme ne représente pas un cas exceptionnel.»

Aux yeux de l'avocate, seuls des mesures sociales adéquates peuvent réussir à protéger les enfants, nés ou à naître. Mais porter le cas de cette femme devant un juge aura au moins servi à sonner l'alarme.

«Les statistiques nous disent que le gouvernement doit agir», affirme Greg Selinger, qui précise que la pauvreté à Winnipeg s'aggrave constamment depuis dix ans. Non seulement Winnipeg arrive en tête de liste pour la pauvreté des enfants, mais «c'est aussi ici qu'on trouve le plus grand nombre d'enfants confiés à la protection de la jeunesse.»

Un exemple extrême de pauvreté

En avril 1996, rappelle Greg Selinger, la Ville de Winnipeg retranchait 20 % de son aide aux assistés sociaux. «C'est une conséquence directe de la réforme fédérale dans les programes de transferts aux provinces en matière de santé, d'éducation post-secondaire et d'aide sociale.» Les provinces reçoivent désormais une enveloppe globale et allégée de plusieurs millions $, qu'elles dépensent selon leurs besoins. «Elles n'ont même plus l'obligation de donner de l'aide sociale, lance Greg Selinger. Quand on doit financer la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide sociale avec des ressources réduites, c'est toujours la clientèle de l'aide sociale qui perd le plus, parce que c'est celle qui a le moins de pouvoir politique.»

Résultat: on manque aujourd'hui d'argent pour aider les cas les plus sérieux. Les Services à l'enfance et à la famille qui, dit-il, aimeraient offrir davantage de programmes de prévention en collaboration avec des organismes communautaires, arrivent à peine à suffire aux problèmes immédiats avec les ressources qui leur sont allouées. En portant ce cas devant les tribunaux, Greg Selinger croit que l'Agence a fait une interprétation stricte de son obligation légale de protéger les enfants, en regard du passé de cette femme. Mais à ses yeux, l'histoire de cette jeune mère «reste un exemple extrême des effets de la pauvreté à Winnipeg.»

Sylviane LANTHIER

Du Manitoba à la cour suprême

Chronologie d'une cause type

Le samedi 3 août, le juge Perry Schulmann entendait l'avocat des Services à l'enfance et à la famille, qui demandaient au tribunal d'obliger une femme toxicomane enceinte de cinq mois à ne pas inhaler des substances toxiques dangereuses pour la santé de son fœtus.

«L'avocat de la mère, David Phillips, est un de mes amis, raconte Marianne Rivoalen. Il n'a reçu la convocation à comparaître que la veille de l'audience, qui avait lieu le jeudi. Il a donc demandé un ajournement, mais à cause de l'urgence du cas, le juge ne lui a donné que deux jours pour se préparer.»

En plus de ces circonstances inhabituelles, Marianne Rivoalen note l'absence d'opinions médicales qui permettent de juger des effets exacts de l'inhalation de solvants sur le développement d'un fœtus. Quant aux avis des psychiatres sur l'état de santé mentale de la mère, elle explique que lorsque les psychiatres la jugent «compétente», ça signifie qu'ils l'ont trouvée «lucide, capable de comprendre ce qui lui arrive et en mesure de donner ses instructions à son avocat».

Malgré ces avis, le juge Schulmann a statué que le tribunal devait protéger la mère et, indirectement, le fœtus. En l'absence de lois sur lesquelles appuyer une telle décision, il a eu recours à un vieux principe de la Common Law, celui du *parens patria*, qu'on peut traduire par: le tribunal est le parent de la patrie. «Ça signifie que dans certain cas, l'État peut se substituer aux parents biologiques et prendre un enfant en tutelle, explique Guy Jourdain. Dans ce cas-ci, le juge a également pris la mère en tutelle.» Ce jugement inhabituel, sans précédent, vu comme une prise de position morale plutôt que légale, n'est pas soutenable sur le plan juridique, croient les juristes.

Ce sont d'ailleurs ces faiblesses qui ont permis à une juge de la cour d'appel, quelques jours plus tard, de suspendre le jugement Schulmann, notamment en l'absence des motifs écrits du juge.

Dans ces motifs, rendus publics le 13 août, le juge Schulmann explique qu'en dépit de l'avis des psychiatres, il estime que cette femme est incapable de raisonner aux termes de la Loi manitobaine sur la santé mentale. Il croit aussi que la notion de *parens patria* doit pouvoir s'appliquer à un enfant à naître, ce qui ouvre la porte à l'attribution de droits aux fœtus.

Le 20 août, la cour d'appel entendra cette cause à son tour. Cinq juges devront alors dire si l'article 7 de la Charte des droits doit primer sur les droits du fœtus, droits qui ne sont reconnus dans aucune loi canadienne. L'article 7 stipule en gros que chacun a droit à la vie, la liberté et la sécurité de sa personne.

Déjà, dans l'affaire Morgentaler qui portait sur le droit des femmes à l'avortement, la cour suprême avait analysé cette question, rappelle Guy Jourdain. «La question posée était: est-ce que le terme "chacun" de l'article 7 s'applique aussi à l'embryon ou au fœtus? Les juges avaient alors dit que le fœtus n'est pas compris dans le mot "chacun"» et n'est donc pas une personne au sens de la loi.

«Mais ça ne veut pas dire que le fœtus n'a aucun droit, prévient Guy Jourdain. Les juges avaient aussi dit que les droits du fœtus devaient être pris en compte dans la dernière phase de la grossesse», une opinion qui est aussi celle des tribunaux américains.

Marianne Rivoalen et Guy Jourdain pensent tous deux que, quel que soit l'avis de la cour d'appel du Manitoba, la cour suprême sera saisie de la cause. Et quel que soit alors le verdict du plus haut tribunal du pays, Guy Jourdain estime qu'il aura certainement, par ricochet, «des effets sur le droit des femmes à l'avortement».

S. L.

La drogue des pauvres

La dépendance aux produits chimiques tels la colle et les solvants (la térébentine par exemple) est d'abord un problème de pauvreté. S'il semble plus marqué chez les autochtones, «c'est parce que les autochtones sont grandement victimes de la pauvreté», explique Greg Selinger.

Dans n'importe quelle société, rappelle-t-il, «on trouve des minorités qui sont plus affectées par la pauvreté. En France, ce sont les Algériens, en Grande-Bretagne, les Noirs et en Grèce, les Turcs. À Winnipeg, pour des raisons historiques, ce sont les autochtones.»

Winnipeg n'est pas le seul endroit où les pauvres se tournent vers les solvants pour oublier leur triste réalité. «En Écosse aussi, beaucoup de jeunes pauvres "sniffent" de la colle, mentionne Greg Selinger. "Sniffer", c'est un problème de classes sociales. Et quand ce phénomène de dépendance chimique est aggravé par une perte d'identité culturelle chez un groupe de la société, cette aliénation contribue à la pauvreté.»

À la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, on n'a pas de statistiques sur l'usage des solvants. Le conseiller Cyril Decourcey estime cependant que si les cas de dépendance aux solvants sont les plus difficiles en désintoxication, ils sont aussi les plus rares.

«Les solvants, c'est la drogue des jeunes et des pauvres parce que ça ne coûte pas cher et que ça a des effets hallucinogènes très rapides.» Mais ils causent aussi des dommages permanents et souvent, explique Cyril Decourcey, «les jeunes qui commencent avec les solvants vont se tourner vers l'alcool dès qu'ils atteignent l'âge légal de 18 ans.»

Rares seraient les cas où les jeunes "sniffent" pendant de longues années, mais Cyril Decourcey a rencontré de ces personnes qui «ont une histoire vieille de 15 ans avec les solvants. Ces gens-là n'ont plus conscience d'avoir un problème, leur dépendance est devenue un style de vie, ils ne se rendent pas compte des dommages causés à leur personne. Comme ils ont de la difficulté à raisonner, il est difficile de les amener à changer.» Ils retombent dans leurs habitudes avant que la cure soit réellement terminée.

Mais Cyril Decourcey précise aussi que l'usage des solvants reste beaucoup moins largement répandu que l'usage de l'alcool, de la marihuana et de la cocaïne.

S. L.

16 août 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La SFM aura un automne occupé!

La Société franco-manitobaine se prépare pour un automne qui s'annonce déjà très occupé. En plus de l'organisation de son assemblée annuelle et de la Soirée gala des Prix Riel, la SFM participera au colloque Canada : Horizons 2000, organisé par le Collège universitaire de Saint-Boniface au début du mois de novembre.

La question de l'accessibilité au Réseau de l'information (RDI) de la Société Radio-Canada dans nos villages francophones exigera aussi un déploiement d'énergies de la part de la SFM et d'autres organismes dans la communauté. En terminant, avec l'Opération parlons-nous, la SFM et un comité de bénévoles s'apprêtent à préparer des articles portant sur la communauté franco-manitobaine que seront publiés dans le Free Press au mois de septembre.

Inscrivez cette date à votre calendrier!

- **Assemblée générale annuelle de la SFM**
  Le samedi 26 octobre 1996 de 12 h 30 à 17 h
  au Centre culturel franco-manitobain.
- **Soirée gala des Prix Riel**
  Le samedi 26 octobre 1996 dès 20 h
  à la salle Jean-Paul-Aubry
  du Centre culturel franco-manitobain.

Au mois d'août et septembre, pensez donc à une soumission au Prix Riel!



Vous connaissez sûrement quelqu'un qui a travaillé très fort pour le développement de notre communauté! Pensez-y quelques instants! Il serait peut-être temps de reconnaître les efforts de cette personne ou de ce groupe. Nous acceptons les nominations au Prix Riel **jusqu'au 30 septembre 1996**. La Soirée gala du Prix Riel aura lieu le samedi 26 octobre 1996 à la Salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Si vous désirez soumettre le nom d'un individu ou d'un groupe, n'hésitez pas de contacter monsieur Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

La formule de soumission du Prix Riel sera disponible auprès des caisses populaires, au Centre culturel franco-manitobain et auprès des organismes au sein de la communauté. Elles seront aussi disponibles auprès des agents et agentes du Réseau communautaire dans votre région.

Pensez à une soumission au Prix Riel!
DATE LIMITE: LE 30 SEPTEMBRE 1996!



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

LA LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française publié au Manitoba est à la recherche d'un(e)

Journaliste

Fonctions:

- rédiger de courts articles et des grands reportages;
- prendre des photos pour illustrer les textes;
- participer au montage du journal.

Exigences:

- posséder un diplôme en journalisme ou une formation équivalente;
- avoir une excellente maîtrise du français, écrit et oral, et une bonne connaissance de l'anglais;
- connaître le QuarkXPress un atout.

La personne doit aussi:

- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaines et le soir au besoin);
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe) et d'ouverture (savoir accepter la critique et vouloir apprendre);
- respecter les heures de tombée et les directives;
- posséder une automobile et un appareil photographique (seraient des atouts supplémentaires).

Salaire: à négocier en fonction des compétences et de l'expérience.

Durée de l'emploi: poste à temps plein

Entrée en fonction: le 5 septembre 1996, si possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, ainsi que les noms de trois répondants pour référence, au plus tard le 23 août 1995, au soin de:

Le directeur
Journal La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: Personnel et confidentiel.



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada






Matériel du gouvernement

Vente publique (Offres cachetées)

- Automobiles • Camions légers • Tracteur
- Bateau avec moteur et remorque
- Équipement électronique
- Mobilier de bureau et d'autres articles

Inspection et vente

le mardi 20 août 1996 de 11 h 00 à 19 h 00
le mercredi 21 août 1996 de 9 h 00 à 16 h 00

Date de clôture

Les offres seront reçues sur place jusqu'à 16 h 00, le mercredi 21 août 1996.

Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur place. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront considérées.

Lieu de la vente

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
CENTRE DE DISTRIBUTION DES BIENS
DE LA COURONNE
1410, avenue Mountain
Winnipeg (Manitoba)
R2X 3B4
(204) 983–3317

Canada



est à la recherche de candidat(e)s pour le poste de

gestionnaire de maintien

Description générale du poste:

- responsable du maintien à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice;
- réparations mineures selon le besoin;
- préparation des salles pour réunions, banquets, noces, etc.

Date d'entrée en fonction: dès que possible.

Rémunération: selon l'expérience et les qualifications.

SVP envoyer votre curriculum vitae par télécopieur (237-1730) ou par la poste au:

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2P9.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

AGENT OU AGENTE DE RECRUTEMENT

Ceci est un poste contractuel, d'une durée de six mois.

Fonctions:

- assister dans la réalisation des activités de recrutement pour le CUSB;
- effectuer la tournée de recrutement dans les écoles secondaires du Manitoba et de la Saskatchewan;
- coordonner la journée Portes ouvertes.

Qualifications requises:

- un grade universitaire (baccalauréat) ou collégial (diplôme) pertinent;
- expérience dans les présentations en public;
- excellent sens de l'organisation;
- habileté à traiter avec le public;
- connaissance du traitement de texte WordPerfect (serait un atout);
- bonne connaissance du CUSB;
- un permis de conduire en règle;
- excellent français parlé et écrit.

Vous devez avoir accès à un véhicule et être en mesure de vous absenter quelques jours à la fois.

Rémunération:

- Selon l'expérience.

Durée du contrat:

- du début septembre 1996 à la fin février 1997.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 août 1996 à:

Christian Delaquis
Registraire et chargé des services de liaison
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Télécopieur: (204) 237-3240



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Encouragez nos annonceurs!

CAISSE HORIZON CREDIT UNION LTD. SUCCURSALE FALHER, ALBERTA

La caisse et sa succursale : La Caisse Horizon Credit Union Ltd. détient un actif de 39,1 millions $, un personnel composé de 18 employés à plein temps et 4 succursales desservant plus de 2 500 membres. La succursale de Falher, avec des actifs de plus de 12 millions $ dessert, quant à elle, 1 310 membres et emploie 8 personnes dans un environnement confortable et moderne. La communauté de Falher est composée de 1 200 résidants et est située dans le nord-ouest albertain en plein cœur du comté Peace River (Rivière La Paix).

DIRECTEUR OU DIRECTRICE

La description : Relevant du directeur général, le directeur de la succursale administre l'ensemble des activités requises à l'atteinte des objectifs poursuivis par la caisse tant au niveau financier qu'à la gestion saine et efficace des opérations et du personnel de la succursale.

La personne recherchée : Bilingue, elle possède au moins trois ans d'expérience en gestion de tâches administratives diverses dans une institution financière. • Formation professionnelle et/ou postsecondaire; toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente sera considérée. • Habileté dans l'analyse et la gestion financière ainsi qu'un sens reconnu pour sa prise de décision, le service à la clientèle, de bonnes aptitudes à la vente et pour les communications orales et écrites.

OFFICIER DE CRÉDIT

La description : Se rapportant au directeur de la succursale, l'officier sera responsable de recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit, effectuer les fonctions administratives d'analyse, de documentation, de suivis et de promouvoir les services financiers de la caisse.

La personne recherchée : Bilingue, elle possède au moins deux ans d'expérience dans les activités du crédit personnel, commercial et agricole au sein d'une institution financière. • Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service à la clientèle, particulièrement dans un milieu rural et pour les activités agricoles. • Expérience pratique reliée à l'utilisation d'outils informatiques. • Capacité d'analyse, un flair pour le service aux membres et habiletés pour la vente.

La rémunération :

Pour les deux postes en question, la Caisse Horizon Credit Union Ltd. offre une rémunération concurrentielle, en fonction de vos qualifications et de votre expérience en plus d'un plan d'avantages sociaux très intéressant. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli confidentiel **au plus tard le 23 août 1996** à:

Charles Mackell, directeur général
Caisse Horizon Credit Union Ltd.
C.P. 147
Girouxville (Alberta)
T0H 1S0
Téléphone: (403) 323-4600
Télécopieur: (403) 323-4545

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998



Ma moto à moi

Pour la copropriétaire du magasin Puzzletique situé à la Fourche, Hélène Massicotte, la vie n'est pas un casse-tête. Elle sait exactement ce qu'elle aime: la vitesse, et ce qu'elle veut: une motocyclette.

«Ça fait des années que j'en rêve mais c'est la première année que j'ai les moyens de m'en acheter une», lance la jeune femme de 20 ans. Sa Honda CBR600F3 de couleur mauve et jaune, fraîchement sortie de chez le concessionnaire, est le fin du fin en matière de motocyclette sport. «C'est une moto qui a du chien. Même qu'elle a des dents! Avec mes cinq pieds trois pouces, les gens ne me croient pas quand je leur dis que cette moto m'appartient. J'ai en fait la taille limite pour la conduire.

«Chaque fois que je monte ma moto, que ce soit pour me rendre au travail ou pour faire le plein, c'est comme prendre des petites vacances. On n'a pas besoin de musique en conduisant parce qu'on ne s'ennuie jamais. C'est très dynamique. Il faut pencher son corps pour tourner plutôt que de tourner le guidon. Il faut être très attentif et avoir un bon sens de l'équilibre. Mais surtout, il ne faut pas avoir peur.»



Hélène Massicotte.

Comme le fait remarquer Hélène Massicotte, le danger est un ingrédient clef du plaisir du motocycliste. Toujours à la recherche de sensations fortes, Hélène Massicotte a d'ailleurs tâté du parachutisme et a goûté au rafting. Au programme cet hiver: la plongée sous-marine.

«Les premiers mois, j'avais la trouille. J'ai des amis qui ont eu des accident et je sais que s'il m'arrive quelque chose, je ne suis pas protégée. Mais je suis très prudente. Je porte un manteau de cuir rembourré et un bon casque protecteur. J'ai également suivi le cours du Manitoba Safety Council que je recommande à tout le monde.» Quand les routes sont achalandées, Hélène Massicotte respecte «généralement» les limites de vitesse. Mais, ajoute-t-elle, «c'est une moto de sport, il faut bien la pousser de temps à temps...»

À l'approche de l'automne, Hélène Massicotte entrevoit avec un petit serrement au coeur le moment où il faudra remiser sa motocyclette pour l'hiver.

Anie CLOUTIER

Roger Lafrenière se remet à l'aquarelle

La peinture à l'eau, c'est bien plus difficile!

«L'aquarelle, c'est une affaire d'une seule chance, constate Roger Lafrenière. Si tu manques ton coup, c'est impossible de retoucher ton tableau comme on peut le faire dans le cas de la peinture à l'huile.» Mais l'aquarelle reste le médium préféré de Roger Lafrenière, qui s'y adonne depuis des années.

«J'ai commencé durant mon cours de Beaux-Arts, en 1967-1968, raconte-t-il, et j'ai toujours continué. La beauté de l'aquarelle, c'est la transparence, qui laisse passer la lumière à travers la couleur.»

L'art tient déjà une grande place dans la vie professionnelle de ce graphiste et encadreur, mais pour Roger Lafrenière, l'aquarelle joue un rôle d'échappatoire, de détente. «Chaque fois que je commence quelque chose, c'est toujours frais, nouveau. Je fais beaucoup de paysages qui me permettent d'explorer mes états d'âme. Et comme on change tout le temps, ajoute-t-il en souriant, ce n'est jamais pareil.»

L'aquarelle est tout aussi difficile, sinon plus, que la peinture à l'huile ou acrylique. «C'est probablement un des médiums les plus difficiles à maîtriser, contrairement à ce qu'on pense généralement, justement parce que c'est immédiat, et qu'il n'y a aucune façon de réparer ses erreurs», dit-il.

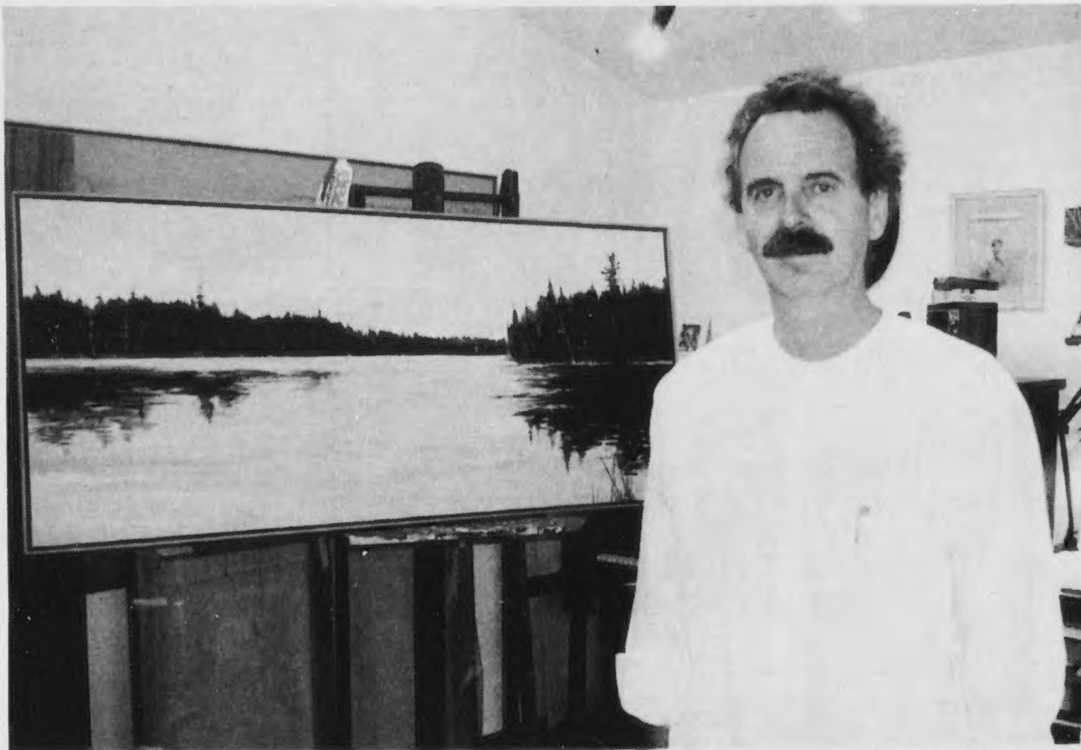


photo: Lucie-Madeleine Delisle

Roger Lafrenière dans son atelier, où il se détend en faisant de l'aquarelle.

Pour réussir, selon Roger Lafrenière, «ça prend du matériel de qualité, c'est-à-dire quelques très bons pinceaux en poils de vison, du papier en fil de coton et de la bonne couleur. Ça coûte un peu cher initialement, mais c'est un investissement qui en vaut vraiment la peine». Par ailleurs, il pense qu'il est inutile de dépenser une fortune en cours de toute sorte. «Il suffit de se lancer, de jouer avec la couleur, d'expérimenter!»

Lui, il expérimente depuis des années, au point où ce passe-temps est devenu lucratif: il a fait une exposition au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) il y a une dizaine d'années et vendu plusieurs de ses toiles, «mais c'était à une époque où les gens avaient de l'argent à consacrer à l'art. Durant les années 80, je vendais facilement deux aquarelles par mois. Maintenant, c'est beau si je vends cela par année. Le marché est mort depuis cinq ou six ans.» Il constate cependant qu'une certaine reprise économique permet un regain d'intérêt pour les œuvres d'art de la part, entre autres, des sociétés commerciales. «J'ai été approché récemment pour plusieurs commandes», précise-t-il.

«J'ai moi-même recommencé à peindre cette année, confie Roger Lafrenière, après un arrêt de deux ans où je me suis consacré à l'ordinateur, pour pouvoir appliquer les nouvelles techniques multi-média à mon travail de dessinateur-graphiste. J'étais souvent trop frustré pour faire quoi que ce soit d'autre!»

Mais il revient en force. «Je prépare une exposition pour l'été 1997 au CCFM et j'ai déjà complété une trentaine d'œuvres. J'en ferai 200 à 300 autres d'ici là, pour en choisir une cinquantaine.» Cela veut dire au moins une aquarelle par jour... Une chance que ça le détend!

Lucie-Madeleine DELISLE

Recyclez ce journal!

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Louis St-Cyr et David Larocque*** seront en spectacle les 21 et 22 août à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ne manquez pas ***Laurent Roy*** le 20 août à 21 h 15. Entrée gratuite. info: 233-8972.

❖ Au Musée des beaux-arts dans le cadre des concerts ***Jazz on the Rooftop***, ne manquez pas Peter Appleyard (au vibraphone) et Rachael Lee (voix) le 22 août à 19 h 30. Le spectacle est précédé d'une présentation du camp de jazz de l'Université du Manitoba. Prix: 10 $ pour les membres et 13 $ pour les non-membres. Billets en vente aux comptoirs TicketMaster: 780-3333.

CINÉMA

❖ De *Star Wars* à *King Kong*, découvrez les trucs et les astuces des maquettistes et des maquilleurs d'Hollywood avec le documentaire sur les effets spéciaux au cinéma: ***Special Effects***. Présenté au cinéma Imax (393, avenue Portage). Prix adulte: 7 $. Info: 956-4629.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Tous Azimuts/Common Ground***, une exposition de sculptures, dessins, peintures et créations multi-média d'artistes de l'Ontario et du Québec. Du 22 août au 29 septembre.

❖ La galerie Medea (132, Osborne) vous propose de partir à la découverte du Manitoba à travers les yeux de plusieurs artistes avec ***Portraits of Manitoba***. Jusqu'au 9 septembre. Info: 453-1115.

❖ Au Musée des beaux-arts: ***Artwalk***, un tour guidé des galeries et sites d'arts du centre-ville. Tous les jeudis, vendredis et samedis à 10 h. Jusqu'au 21 août. Prix: 4,50 $ par personne. Info: 786-6641.

RANDONNÉES

❖ Le 14 septembre, ***visitez la région de la Montagne*** et admirez les couleurs de l'automne en compagnie du curateur du Musée de l'histoire et de la nature. La randonnée comprend la visite de plusieurs ateliers d'artistes de Carman, Roseisle et de Saint-Lupicin. Les frais d'inscription comprennent un dîner chez Kim's Tea Room dans la vallée de la rivière Boyne. Prix (incluant la TPS): non-membres 42$, membres et étudiants 38 $. Info: 988-0626. Réservez avant le 9 septembre.

❖ Visiter ***le vieux Saint-Boniface à pied***, c'est ce que vous proposent Myriam BoisJoli et Brigitte Lagassé, animatrices du projet pilote de tour guidé. Choisissez entre des circuits de 4,3 km, 5 km ou 5,8 km. Les départs pour le tour guidé se font à 10 h 15, 13 h et 15 h 30 à partir du kiosque d'information touristique de la Fourche. C'est gratuit! Info: 235-1406.

❖ Revivez 6 000 ans d'histoire de la Fourche en 45 minutes avec les visites guidées théâtrales ***L'Évolution d'un lieu de rencontre***. Tous les dimanches à 14 h jusqu'au 1er septembre au kiosque d'information touristique de la Fourche. Prix: adultes 3 $. Info: 983-6757.

EN FAMILLE

❖ Passez deux jours sous le soleil! Le Centre Fort Whyte (1961, Chemin McCreary) organise le 24 et 25 août un ***week-end de pêche en famille***. Activités pour tous les âges: courses de canots, maquillage, ateliers sur la pêche et conseils d'experts. Prix: adultes 4 $, enfants et étudiants 3 $. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (à la Fourche) vous propose un ***atelier de construction de cabane d'oiseaux*** le 20 août entre 9 h 30 et 11 h 30. Prix: 4 $ membres, 9 $ non-membres (incluant l'entrée au Musée). Info: 956-1888.

❖ Le ***Zoo du parc Assiniboine*** invite les jeunes et les moins jeunes à prendre part à une visite guidée matinale précédée d'un petit déjeuner continental au restaurant Le Carousel. Le prix est de 6 $ pour les adultes et de 4,50 $ pour les enfants. Le point de ralliement est à la porte principale du Zoo à 8 h du matin tout l'été. Info: 986-6921.

❖ Jusqu'au 25 août, le ***Lieu historique national de la Maison-Riel*** (330, chemin River) présente des démonstrations artisanales entre 13 h et 16 h. Au programme: la musique traditionnelle (18 août) et le cardage et le filage de laine (25 août).

❖ Le ***parc provincial de Saint-Norbert*** (40, promenade Turnbull) est ouvert au public du jeudi au lundi de 10 h 30 à 17 h 30. Au programme: visites guidées de maisons de pionniers métis et canadiens-français du 19e siècle. Jusqu'au 2 septembre. Entrée libre. Info: 269-5377.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER





SPORT

Louis Tétrault, entraîneur depuis plus de dix ans

Le sport dans le sang

Encore tout essoufflé par les éliminatoires de hockey, Louis Tétrault ne prend pas le temps de respirer avant de se lancer dans la saison de baseball. Il n'est pourtant pas un athlète hors pair, mais bien le père de trois athlètes.

Comme beaucoup de parents dans le même cas, Louis Tétrault s'est impliqué dans le sport amateur pour proposer une activité physique à ses deux aînés, alors âgés de sept ans. Dix ans plus tard, Louis Tétrault est toujours entraîneur d'une équipe de hockey et de baseball au niveau local. «Les jeunes de 20 à 13 ans de La Broquerie sont presque tous passés par moi», lance-t-il à la blague.

Après une session de formation offerte par l'Association de baseball du Manitoba, Louis Tétrault a suivi le Programme national de certification des entraîneurs. «J'ai eu l'occasion d'arbitrer quelques parties et ça m'a donné beaucoup de respect pour ce travail», ajoute-t-il.

En plus des activités de levée de fonds, Louis Tétrault consacre une dizaine d'heures par semaine à entraîner les jeunes joueurs de baseball. À cela, il faut ajouter les tournois de fin de semaine et des matchs réguliers. «Il faut profiter à fond de la saison de baseball qui est très courte et intense, affirme-t-il. On joue deux matchs par semaine et si une partie est annulée en raison du le mauvais temps, il faut la rattraper la semaine suivante.» La saison de baseball est donc plus stressante que la saison de hockey, mais moins fatiguante.

Là où le travail de l'entraîneur s'arrête, commence celui du père de famille. Entre le champ de baseball, l'aréna de hockey et le terrain de golf, Louis Tétrault joue au taxi. «Je crois que quand mes enfants seront adultes, ils garderont de leur jeunesse le souvenir d'un temps où ils ont passé beaucoup de temps avec leur père, indique-t-il. Je connais très bien mes fils. On pourrait presque dire qu'on est des amis. Bien sûr, il y a d'autres façons de développer une relation avec ses enfants, mais c'est le chemin que j'ai choisi.»


photo: Anie Cloutier

Tantôt parent, tantôt entraîneur, Louis Tétrault sait que des deux côtés de la clôture, l'important est d'avoir du plaisir.

Louis Tétrault aime enseigner au niveau local parce que, dit-il: «je connais les jeunes de l'équipe.» Avec du recul, Louis Tétrault revoit ses meilleures années comme celles où le plaisir l'a emporté sur la compétition. Sur ce dernier point, ajoute-t-il, son attitude a beaucoup changée en dix ans. «J'étais beaucoup plus compétitif que je le suis aujourd'hui. c'est peut-être parce que je vieillis?», souligne-t-il en riant.

«Vraiment? Je dirais qu'il veut toujours autant gagner, lance avec un air de connivence son fils Patrick, receveur pour les Carillon White Sox au niveau Bantam A. Et il met beaucoup de pression sur ses propres enfants, surtout au hockey.»

C'est que le sport national des Canadiens enflamme les passions des spectateurs et des entraîneurs aussi! «On est tous plus passionnés au hockey, indique Louis Tétrault. C'est plus difficile de penser au plaisir de jouer et ne pas souhaiter la victoire. Le hockey est plus dynamique, le jeu plus rapide. Le baseball, au contraire est tout en stratégies. C'est aussi moins exigeant physiquement.»

Dans les gradins aussi, la tension monte. «Il y a toujours des parents qui trouvent que leur fils ne joue pas assez souvent. Mais la plupart sont coopératifs. Ça m'est arrivé deux fois en dix ans de me faire vraiment critiquer sévèrement par un parent. On s'est parlé franchement et j'ai fini par lui dire qu'il pouvait toujours prendre ma job s'il pensait faire mieux. Je dois dire cependant que certaines critiques étaient très valables. Souvent les erreurs de l'entraîneur sont dues à un manque d'expérience.»

Mais le travail d'entraîneur a aussi ses récompenses. «Mes plus belles années sont celles où j'ai réussi à avoir une complicité, un respect mutuel avec les jeunes. Où je leur ai fais comprendre que le plaisir du jeu était plus important que de gagner. Je suis toujours surpris de la grande maturité des enfants. Et puis il y en a toujours deux ou trois qui ont vraiment du plaisir à apprendre, qui ont cet éclair dans leurs yeux et tu sais qu'ils sont heureux. C'est le plus beau côté de la job!»

Anie CLOUTIER

Championnat canadien en vue

Coup de circuit à La Broquerie

Deux jeunes de La Broquerie participeront au Championnat canadien de baseball qui se tiendra à North Bay en Ontario du 22 au 26 août.

Après leur saison régulière au sein des A's de La Broquerie, Michel Nicolas et Patrick Tétrault se sont qualifiés pour l'équipe Bantam A des Carillon White Sox. Cette équipe a remporté le Championnat provincial de baseball, qui se tenait à St. James du 2 au 5 août, en battant l'équipe Bonivital Black Sox 9 à 8.

L'équipe des Carillon White Sox rassemble les meilleurs joueurs du sud-est de la province et est la première formation de la région à représenter le Manitoba au Championnat canadien.


photo: Anie Cloutier

«On est une équipe qui a du cœur et c'est notre point fort», indique Michel Nicolas.

«On est encore une jeune ligue, indique un des entraîneurs des A's de La Broquerie, Louis Tétrault. Il y a dix ans, le baseball était mort dans le sud-est. Dans les années 1980, on a recommencé à jouer au baseball à La Broquerie avec des jeunes de 8 et 10 ans. Aujourd'hui ces jeunes sont arrivés au niveau Bantam, mais il faut nous donner le temps d'acquérir de l'expérience.»

«Je pense que ça va bien aller si seulement on peut jouer comme une équipe», affirme le receveur et voltigeur centre de 15 ans, Patrick Tétrault. Même son de cloche du côté du lanceur et arrêt court, Michel Nicolas. «On a beaucoup de talent. On est une équipe qui a du cœur et c'est notre point fort. On a une bonne chance de gagner si on se tient.»

Anie CLOUTIER

Télé-horaire de la semaine du 19 au 25 août 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h

6h30 Bon matin
9h00 Tao Tao
9h30 Anne... la maison aux pignons verts
10h00 Robin des Bois junior
10h30 Tiny Toons
11h00 Vivre à Northwood (lundi à mercredi)
L'Odyssée fantastique (jeudi et vendredi)
11h30 Parfums d'Italie
12h00 Le midi
12h30 Country centre-ville (lundi)
L'enfer c'est nous autres
13h00 Cinéma:
L'île aux pirates (lundi)
Cinq jours en juin (mardi)
Trois hommes et un couffin (mercredi)
La comtesse de Hong-Kong (jeudi)
Alice (vendredi)

Lundi

➤15h00 Ciné-famille: ***Le courage des humbles***
17h00 Seinfeld
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Jardin d'aujourd'hui
19h00 Les aventures du jeune Indiana Jones
20h00 Concerts d'été
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h32 Les nouvelles du sport
23h00 L'enfer c'est nous autres
➤ 23h25 Cinéma: **Pourquoi pas?** *Fr. 1977. Comédie. Alexa, Louis et Fernand forment un joyeux ménage à trois jusqu'au jour où Fernand s'éprend d'une jeune femme, ce qui vient tout remettre en question.*
1h25 Fin des émissions

Mardi

➤15h00 Cinéma: **En attendant Broadway**
17h00 Seinfeld
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Martin-trotteur
19h00 Surprise sur prise
20h00 Le téléjournal
20h25 Le point
21h00 Le baseball Labatt 50 des Expos
24h00 Les nouvelles du sport
24h22 L'enfer c'est nous autres
1h25 Fin des émissions

Mercredi

➤15h00 Cinéma: **Brève rencontre**
17h00 Seinfeld
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Les Beatles, une anthologie
20h00 Fitz
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h32 Les nouvelles du sport
23h00 L'enfer c'est nous autres
23h25 Vues d'ici
1h10 Fin des émissions

Jeudi

➤15h00 Cinéma: **On s'fait la valise docteur**
17h00 Seinfeld
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Simplement la vie
19h00 Direction : Sud
20h00 Passeport
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h32 Les nouvelles du sport
23h00 L'enfer c'est nous autres
➤ 23h25 Cinéma: **Pas de printemps pour Marnie.** *É.-U. 1964. Drame psychologique. Un éditeur engage une kleptomane comme secrétaire et la force à l'épouser. La jeune femme a un passé chargé de névroses de toutes sortes et l'on se demande si l'éditeur l'a épousée pour la réhabiliter ou pour d'autres motifs beaucoup moins nobles.*
1h20 Fin des émissions

Vendredi

➤15h00 Cinéma: **La belle emmerdeuse**
17h00 Seinfeld
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
➤18h30 Les grands films: **La filature.** *É.-U. 1987. Drame policier. Un criminel dangereux s'évade de prison. À Seattle, la police croit qu'il tentera de rejoindre une ancienne maîtresse, Maria McGuire. La maison de celle-ci est mise sous surveillance policière constante.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h32 Les nouvelles du sport
23h00 Majeurs et vaccinés
23h25 Carnet festival
➤ 0h00 Cinéma: **Mississippi Masala.** *É.-U. 1991. Drame. Dans le sud des États-Unis, la relation amoureuse entre un Noir et une jeune immigrante d'origine indienne provoque des remous.*
2h20 Fin des émissions

Samedi

7h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
8h00 Les oursons volants
8h30 Alice au pays des merveilles
9h00 La bande à Dingo
9h30 La bande à Picsou
10h00 Robin des Bois junior
10h30 Lucky Luke
11h00 Génies en herbe junior
11h30 Hubert Reeves par Hubert Reeves
➤12h00 Cinéma: **Un vendredi dingue, dingue, dingue**
14h00 Montagne
14h30 Pour tout l'art du monde
15h30 Perfecto
16h00 Jardin d'aujourd'hui
16h30 Branché
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Histoires fantastiques
➤18h30 Cinéma: **Opération Hudsucker.** *É.-U. 1994. Comédie. En 1958, Norville Barnes est embauché à la société Hudsucker. Ce même jour, le président se jette en bas du 44e étage. Le vice-président a alors l'idée de remplacer ce dernier par un incompétent afin de faire baisser la valeur des actions en Bourse et de les racheter à bas prix. Naturellement, son choix s'arrête sur le naïf Barnes.*
21h00 Le téléjournal
21h22 Les nouvelles du sport
21h53 Han, le mystère de la Lesse souterraine
22h53 Carnet festival
➤ 23h23 Télé-sélection: **Perry Mason: Une gamine insupportable.** *Drame. Le célèbre avocat se laisse convaincre par une adolescente de l'innocence de son père, accusé du meurtre d'un organisateur de campagnes électorales.*
1h25 Fin des émissions

Dimanche

7h30 Alice au pays des merveilles
8h00 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h30 Les oursons volants
9h00 La bande à Ovide
9h30 Les débrouillards
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 La mémoire des brumes
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 L'ensorceleuse: Kiri Te Kanawa
14h50 Chaplin et la musique
16h00 Le siècle du peuple
17h00 Les grands prix de formule 1
18h00 Le téléjournal
19h00 Le spectacle de la solidarité
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
22h55 Les nouvelles du sport
23h25 Carnet festival
➤ 23h55 Ciné-club: **Tombés du ciel.** *Pérou-Esp. 1990. Drame social. Un animateur de radio voit sa vie bouleversée par la rencontre d'une jeune fille suicidaire. Une vieille aveugle oblige ses petits-fils à fouiller les ordures à la recherche de nourriture pour engraisser son cochon, qu'elle espère vendre. Un couple de vieillards rêvent de terminer la construction d'un mausolée où ils pourront reposer avec leur fils décédé.*
2h05 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Sous la signe du faucon
9h00 Les héritiers du rêve
10h00 Bon appétit
10h30 Les amis de Bugs Bunny
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Légendes du monde
14h00 Bibi et Geneviève
14h30 Cinéma:
Batman (lundi)
Cookie (mardi)
Cœur et trio (mercredi)
Popeye (jeudi)
Les 4 charlots mousquetaires (vendredi)

Lundi

16h30 Côté cour avec Métro
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Drôle de vidéo
18h30 Petite fleur
19h00 Alerte à Malibu
20h00 La misère des riches II
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
21h55 Astro Jojo
22h23 Infopublicités
1h15 Fermeture

Mardi

16h30 Côté cour avec Métro
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Fleurs et jardins
18h30 Chambres en ville
19h00 Place Melrose
20h00 La misère des riches II
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
21h55 Tête-à-tête
22h55 Astro Jojo
23h23 Infopublicités
1h46 Fermeture

Mercredi

16h30 Côté cour avec Métro
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Qui vive!
19h30 Alimentaire mon cher Watson!
20h00 Sirènes
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
➤ 21h58 Ciné-lune: **Pour le meilleur et pour le pire.** *Can. 1992. Drame policier. Une enseignante américaine, mariée à un ingénieur, est kidnappée par un de ses anciens élèves qui veut la forcer à l'épouser.*
23h58 Astro Jojo
0h26 Infopublicités
2h21 Fermeture

Jeudi

16h30 Côté cour avec Métro
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Beverly Hills 90210
➤19h00 Ciné-comédie: **La foire aux malheurs.** *Am. 1986. Comédie. Après s'être acheté à prix raisonnable une belle maison de banlieue, un couple new-yorkais se voit obligé d'entreprendre une restauration en règle de l'édifice.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
➤ 21h55 Ciné-lune: **Meurtre à Hollywood.** *Am. 1988. Drame policier. En 1929, un ancien marshall de l'Ouest tente d'innocenter le fils d'un producteur hollywoodien soupçonné de meurtre.*
23h55 Astro Jojo
0h23 Infopublicités
2h18 Fermeture

Vendredi

16h30 Côté cour avec Métro
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Beverly Hills 90210
➤19h00 Ciné-Columbo: **Grandes manœuvres et petits soldats.** *Am. 1989. Drame policier. Un détective malin soupçonne un colonel à la retraite d'avoir supprimé un vieux camarade.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
➤ 21h59 Ciné-lune: **Cause perdue.** *Am. 1988. Drame judiciaire. Un avocat contestataire qui a accepté de défendre un Coréen accusé à tort de meurtre découvre d'étranges failles dans l'enquête policière.*
23h59 Astro Jojo
0h28 Infopublicités
2h22 Fermeture

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 L'arche de Noé
8h30 Bugs Bunny
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Infopublicités
10h00 Canada sur 2 roues
10h30 Chasse et pêche pour tous
➤11h00 Infopublicités
11h30 Ciné-maximum: **L'adieu de la planète des singes**
➤13h30 Ciné-maximum: **À la recherche de la liberté**
15h30 Vidéo rock détente
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Dinosaures
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤17h30 Ciné-extra: **Footloose.** *Am. 1984. Comédie musicale. Dans une petite ville du Kansas où la danse et la musique rock sont interdites, un adolescent se démène pour organiser une soirée dansante.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Témoin sous surveillance.** *Am. 1985. Drame policier. Un policier doit protéger un jeune garçon, membre d'une secte rigoriste, qui a été le témoin d'un meurtre.*
21h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h22 Ciné-lune: **Les Commitments.** *G.-B. 1991. Comédie dramatique. Un jeune Irlandais et deux de ses amis recrutent des artistes afin de former un groupe de musique «soul».*
0h21 Astro Jojo
0h50 Infopublicités
2h44 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Tête-à-tête
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Finances
10h00 Complètement marteau
10h30 Légendes du monde
11h00 Infopublicités
➤11h30 Ciné-maximum: **Tap Dance**
14h00 Ciné-maximum: **Le gardien des horizons verts**
15h30 Automag plus
16h00 Vins et fromages
16h30 Dinosaures
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Quand le cœur attend
18h00 Docteur Doogie
➤ 18h30 Êtes-vous stressé?
20h00 Cinéma néon: **Mon coin de paradis.** *Am. 1990. Comédie policière. Placé sous la protection d'un policier, un mafioso qui doit témoigner contre un chef de la pègre s'engage en toute impunité dans divers délits.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 TVA sports
22h46 Complètement marteau
23h15 Tête-à-tête
0h15 Astro Jojo
0h43 Infopublicités
2h37 Fermeture

SHOWCASE

Le vendredi 23 août à 23 h
Les matins infidèles. *Canada 1985. Film de François Bouvier. Tous les matins à 8 h, un photographe prend la photo du même coin de rue de Montréal. Son ami tombe amoureux d'une femme qu'il ne connaît que par les photographies.*

Le mercredi 28 août à 22 h
Tirez sur le pianiste. *France 1960. Film de François Truffaut. Un des films préférés des amateurs de Truffaut. Charles Aznavour campe le rôle d'un ancien pianiste de concert qui joue maintenant dans des cafés et se mêle à des histoires de gangsters.*

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h30 Télématin
7h30 Le Martin-trotteur (lundi)
Télétourisme (mardi)
Archéologie (mercredi)
Évasion (jeudi)
L'habitat traditionnel en Afrique (vendredi)
8h00 Paris lumières
8h30 Les z'amours
Découverte (vendredi)
8h55 La météo des 5 continents
9h00 Bouillon de culture (lundi)
Ici l'Afrique (mardi)
Sous la couverture (mercredi)
Bas les masques (jeudi)
Comment ça va? (vendredi)
10h00 Strip-tease (mardi)
Temps présent (mercredi)
La mémoire du vent (vend.)
10h15 Histoires naturelles (lundi)
10h35 Avoir 16 ans (jeudi)
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
12h00 40° à l'ombre
13h45 Régions gourmandes
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Plaisir de lire (lundi)
Horizons francophones (mardi)
En toute liberté (mercredi)
Découverte (jeudi)
Viva (vendredi)
15h00 La chance aux chansons (sauf vendredi)
15h15 Eco et compagnie (vend.)
15h30 Pyramide

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Les z'amours
17h30 La boîte à mémoire
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Strip-tease
19h30 Bas les masques
21h05 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 40° à l'ombre
0h00 Régions gourmandes
0h15 Planète musique
0h45 Mouvements
1h15 Collection de la mémoire...
2h15 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Les z'amours
17h30 La boîte à mémoire
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Temps présent
19h30 Comment ça va?
20h30 Autant savoir
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 40° à l'ombre
0h00 Régions gourmandes
0h15 Pégase
1h15 Viva
2h00 Eco et compagnie
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Les z'amours
17h30 La boîte à mémoire
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Intervilles
20h30 Embarquement porte n° 1
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 40° à l'ombre
0h00 Régions gourmandes
0h15 Grands reportages
1h15 Méditerraneo
1h45 Magellan
2h15 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Les z'amours
17h30 La boîte à mémoire
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La mémoire du vent
19h30 Taratata
20h45 Sidamag
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 40° à l'ombre
0h00 Régions gourmandes
0h15 Comment ça va?
1h15 Autant savoir
1h45 Reportages
2h15 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Fleurs et jardins
17h30 La boîte à mémoire
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Des trains pas comme les autres
19h15 Régions gourmandes
19h30 Thalassa
20h30 Les Francofolies de Montréal
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 40° à l'ombre
0h00 Régions gourmandes
0h15 Intervilles
2h15 RFI

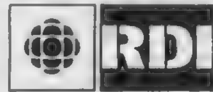
Samedi

6h30 Découverte
7h00 Sport Africa
7h45 7 jours en Afrique
8h00 Espace francophone
8h30 Méditerranéo
8h55 La météo des 5 continents
9h00 Reflets
10h00 Y'a pas match
10h30 Les carnets du bourlingueur
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
12h00 Génies en herbe
13h15 Les Francofolies de Montréal
13h45 Régions gourmandes
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Fleurs et jardins
15h00 Vins et fromages
15h30 30 millions d'amis
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Faites la fête
20h30 Bon week-end
21h00 L'anecdote cinéma
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Passe-moi les jumelles!
23h15 Intérieur nuit
0h00 Les carnets du bourlingueur
0h30 Reflets
1h30 Y'a pas match
2h00 7 jours en Afrique
2h15 RFI

Dimanche

6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Obsidienne
7h30 Outremers
8h00 L'école des fans
8h55 La météo des 5 continents
9h00 30 millions d'amis
9h30 Vins et fromages
10h00 L'œil écoute
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Journal de France 3
11h45 Eco et compagnie
12h00 Taratata
13h15 Sidamag
13h30 Le Martin-trotteur
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Passe-moi les jumelles!
15h30 Le jardin des bêtes
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Pégase
19h30 Bouillon de culture
20h45 Reportages
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des 5 continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Faites la fête
0h15 Bon week-end
0h45 Des trains pas comme...
1h30 Régions gourmandes
1h45 Espace francophone
2h15 RFI

RDI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

4h30 Le monde ce matin
[illegible] Bon matin
[illegible] Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lun. et mar.) / Au travail ! (merc. à vend.)
9h00 Le monde ce matin
[illegible] Le point médias (lun. et mar.) / Le point (merc. à vend.)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition

Lundi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Box office
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Rédacteurs en chef
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Nations
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Trajectoires
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Montréal spécial
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

4h30 Temps d'affaires
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 Montréal cette semaine
6h30 Jardins d'aujourd'hui
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Courants du Pacifique
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Au travail!
12h30 Simplement la vie!
13h00 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 Branché
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Moscou
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Dossiers SRC
22h00 L'édition week-end
22h30 Grands reportages
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Box office
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

Dimanche

4h30 Simplement la vie
5h00 Au travail!
5h30 Euronews
6h00 Bulletin de santé
6h30 Nations
7h00 RDI week-end
7h30 Second regard
8h00 L'accent francophone
8h30 Rédacteurs en chef
9h00 Option éducation
10h00 Montréal en spectacle
10h30 Branché
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Enjeux
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Courants du Pacifique
14h30 Nations
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteurs en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 D'ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'édition week-end
22h30 Simplement la vie
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers SRC
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé

Gens d'ici

Demain matin, Montréal m'attend

Le programme de musique de l'Université McGill de Montréal accueillera dès septembre deux Franco-Manitobains bien connus des habitués du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Le coordonnateur de la Chicane électrique 1996, Daniel Roy, et la serveuse du Café Jardin, Danielle Gaudry, ont quitté Saint-Boniface le 15 août, mettant le cap sur Montréal et leur rêve de devenir musiciens professionnels.

Âgé de 20 ans, le batteur Daniel Roy a déjà une large expérience de la scène. «J'ai joué des tonnes de fois au Foyer du CCFM. Et je dois dire que Winnipeg est une excellente ville pour faire ses débuts dans le monde musical. Depuis mon adolescence, j'ai joué avec plusieurs groupes dont *Underground Grenouille* et j'ai une bonne idée du métier et de ce qu'il faut pour réussir. Ça me donne un grand avantage sur ceux qui sortent tout droit du secondaire.»

«C'est difficile de réussir une carrière musicale, ajoute la contrebassiste Danielle Gaudry. Il faut de la discipline, savoir faire des sacrifices et il n'y a pas beaucoup de sécurité d'emploi. Mais c'est possible! Seulement, il faut foncer et ne pas stagner. L'Université McGill est très réputée pour son département de musique. Elle accueille 820 élèves par année, comparativement à 120 à l'Université du Manitoba où j'ai complété une première année. Ça sera une bonne occasion pour nous de rencontrer des gens et de se faire des contacts.»



Danielle Gaudry et Daniel Roy.

Danielle Gaudry, qui a représenté le Canada au Festival mondial Technics à Londres en 1992, avoue qu'elle entretient quelques craintes à l'idée de s'exiler si loin de sa famille et de ses amis. À 19 ans, elle quitte pour la première fois le nid familial et la sécurité financière qui s'y rattache. «Je commençais à sentir que j'avais atteint un plateau ici, que j'avais tout fait et tout joué. Montréal, c'est peut-être une jungle, mais au moins c'est une nouvelle jungle.»

«Je suis un peu inquiet en ce qui concerne le logement à Montréal, confie pour sa part Daniel Roy. Mais je suis encore plus inquiet pour les cours théoriques parce que j'ai surtout appris sur le tas et que j'ai eu très peu de d'enseignement formel. De toute façon, je ne vais pas là pour le bout de papier, mais pour apprendre et pour rencontrer des gens.»

Anie CLOUTIER

Guylaine Lachance, en stage dans le Whiteshell

Être policière, c'est la chance de sa vie!

En voyage, on fait souvent de belles rencontres. Mais si vous vous laissez aller aux excès de vitesse, vous risquez de faire connaissance avec un officier de la Gendarmerie royale canadienne (GRC). Un tête-à-tête que plusieurs préfèrent éviter.



photo: Anie Cloutier

«Je pensais que j'aurais à affronter du sexisme de la part des citoyens, mais ce n'est pas du tout le cas. Les gens ne sont pas habitués de voir des femmes en uniforme et restent un peu surpris, mais tout se passe très bien», indique Guylaine Lachance.

Le conducteur pris en chasse par la police s'attend souvent à se voir accoster par deux policiers costauds avec un air bête. «Mais, c'est pas du tout le cas. Tout le monde est très poli et on se parle très gentiment», indique Guylaine Lachance, stagiaire au détachement de la GRC de Falcon Lake.

Étudiante en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface, Guylaine Lachance a revêtu l'uniforme de la GRC l'espace d'un été. Un programme de stage d'été rémunéré de la GRC permet en effet à une demi-douzaine d'étudiants manitobains de travailler pendant quatre mois à titre de policier dans l'un des détachements de la GRC. «J'ai l'uniforme et les menottes, il ne me manque que l'arme à feu», lance-t-elle.

Guylaine Lachance n'est pas étrangère au métier de policier. Elle a travaillé pendant un an à titre bénévole avec la police de Winnipeg. «Je m'occupais de faire le suivi téléphonique avec les victimes de crimes. Ça m'a donné une bonne idée de ce que c'était que le métier. Mais je préfère travailler dans une petite communauté où tu connais tout le monde plutôt que dans une grande ville impersonnelle. J'ai aussi étudié la psychologie à l'Université du Manitoba, ce qui était un atout pour obtenir cet emploi d'été.»

La GRC est très stricte au sujet des critères d'embauche, insiste-t-elle. «Les examinateurs ont interviewé mes amis pour connaître le style de vie des gens avec qui je me tiens. Mes notes scolaires ont aussi été étudiées depuis la 10e année et on a interrogé mes anciens employeurs. Pendant l'interview qui a duré une heure, ils m'ont posé des questions sur ma façon de gérer le stress et la colère. C'est très intense, mais ça donne une bonne idée des qualités requises pour entrer véritablement dans la GRC.»

Une semaine de formation, passée au quartier général de la GRC à Winnipeg, a permis à Guylaine Lachance d'acquérir des connaissances de base en autodéfense et sur l'utilisation des menottes. Depuis mai 1996, elle patrouille les routes du parc Whiteshell, décerne des contraventions aux personnes qui font des excès de vitesse et fait des rondes dans les commerces de Falcon Lake. «Mais, affirme-t-elle, il y a toujours du nouveau, des gens à qui parler et on ne tombe jamais dans la routine.»

Guylaine Lachance a même été impliquée dans une arrestation qui a retenu l'attention des journaux. «On a reçu un appel comme quoi il y avait un fou sur la route. Il a été arrêté par un autre officier et j'ai été en charge d'assurer la surveillance dans sa cellule. On a découvert deux carabines sous les sièges avant de la voiture et on trouvait qu'il avait l'air très étrange. Alors on a obtenu un permis pour fouiller sa voiture. On a commencé par fouiller le moteur, puis les sièges, le plancher et la dernière chose qu'on a ouvert c'était le coffre. On y a trouvé deux valises qui contenaient trois millions $!! On est tous restés là sans rien dire devant autant d'argent.

«Le stage m'a vraiment ouvert les yeux. J'ai tellement de plaisir et j'ai rencontré tellement de bonnes personnes que je n'ai vraiment pas le goût de partir à la fin de mon stage le 30 août», indique-t-elle.

Une ambiance de franche camaraderie règne dans le détachement de Falcon Lake, affirme Guylaine Lachance. «On est une petite équipe de deux femmes et trois hommes. On est presque tous du même âge et on s'entend vraiment bien. Après le travail on va souvent manger ensemble et je suis toujours très heureuse de venir travailler. J'apprends de nouvelles choses, surtout en parlant avec ceux qui sont dans le service depuis longtemps. Un de mes coéquipiers est dans le service depuis 23 ans. Il en avait des choses à m'apprendre»

Guylaine Lachance a tellement aimé son expérience qu'elle compte poser sa candidature à la GRC en septembre. «Si ma demande est retenue, je devrai passer un test écrit et physique, une interview, un examen médical et psychologique. Si je réussis tout ça, je me rendrai à Regina pour une formation intense de six mois avec des cours sur les gaz lacrymogènes et sur le maniement des armes à feu ainsi que pour suivre un entraînement physique intense.»

Si la recrue survit à cet entraînement, elle espère un jour se spécialiser chez les plongeurs ou dans l'escouade canine.

Anie CLOUTIER

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PAUL MOQUIN, de Saint-Boniface, au Manitoba, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à C.P. 927, Gravelbourg (Saskatchewan), S0H 1X0, le ou avant le 26e jour d'août 1996.

Fait à Gravelbourg, en Saskatchewan, ce 20e jour de juin 1996.

LOUIS STRINGER
Procureur de la succession

Pèlerinage diocésain annuel
à la Grotte de SAINT-MALO

sous la présidence de Monseigneur Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface

le dimanche 18 août 1996

11 h 00: messe du pèlerinage
14 h 30: heure de prière et bénédiction des malades

À cause du manque de prêtres, il n'y aura pas de confessions sur les lieux. On vous recommande de vous confesser dans votre paroisse.

BIENVENUE À TOUS!

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.G.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 25 août à 10 h à la SRC

Messe célébrée au Centre d'arts d'Orford par Guy Chapdelaine, prêtre

Nécrologie

Raymond Lapointe

Le lundi 29 juillet 1996 est décédé paisiblement à l'hôpital Sainte-Anne, Raymond Lapointe, à l'âge de 83 ans.

Il manquera beaucoup à son épouse bien-aimée (Irène Gobeil), à ses trois enfants: un fils Gérald (Solange Collette) et deux filles, Mariette Joyal (Richard) et Michelle Wesser (Wayne); et sept petits-enfants: Stéphane, Yves, Rossel et André Lapointe, Roxanne, Christine et Eric Joyal.

Il laisse son frère Henri; ses trois sœurs: Évangéline Lapointe, Orise Macintyre et Simone Hébert (Marcel); ses belles-sœurs: Sr Gérard du Saint-Rédempteur (Orise Gobeil), Lorette Rougeau (Wilfrid), Ida Lacasse (Aurèle), Augustine Gobeil et Ernestine Gobeil; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et amis.

Il a été précédé de ses parents Joseph Lapointe et Marie-Louise Gauthier, trois frères et quatre sœurs.

Le service funéraire fut présidé par le père Marcel Carrière, et les servants, tous petits-enfants et gendres, servirent la messe des funérailles, qui a eu lieu le jeudi 1er août à l'église de Sainte-Agathe. L'enterrement suivit au cimetière paroissial. Les quêteurs furent Denis et Paul Lapointe et les porteurs, Guy Lemoine, Maurice Gratton, Marc Lapointe, Diane Payment, Raymonde Saurette et Huguette Bérard, tous neveux et nièces du défunt.

La famille remercie sincèrement le père Carrière, célébrant, les porteurs, les servants, l'organiste, la chorale et tous ceux qui ont assisté aux funérailles pour leurs offrandes de messe, cartes, fleurs et tous services rendus. Remerciements également aux dames qui ont préparé et servi le goûter.

La famille remercie spécialement le docteur Gérald Gobeil, le docteur Paul de Moissac, le personnel de l'Hôpital Sainte-Anne et les infirmières du secteur des soins palliatifs pour leur dévouement et leurs bons soins. Merci aussi aux aides qui ont donné des soins à domicile.

Raymond est né à Sainte-Agathe et y demeura toute sa vie. Il était dédié à sa famille et à sa paroisse. Il aimait la nature et la terre. Comme cultivateur, il se réjouissait de travailler les champs, les bonnes années comme les difficiles. Sa foi, sa détermination et son courage l'aidèrent beaucoup à traverser ses mois de maladie.

Un homme qui a su être à la fois ferme et tendre, qui nous a appris la joie, l'amour et le respect des êtres et des choses, voilà notre père.

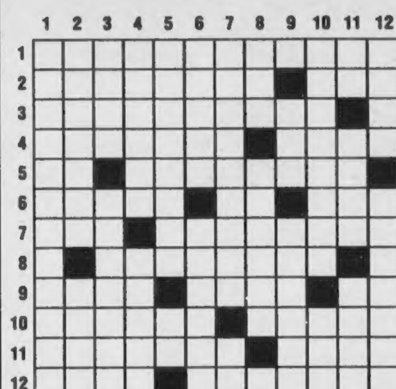
Merci papa, nous t'aimons.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire de Morris, 1-204-746-2451.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 36



HORIZONTALEMENT

1. Resserrement, rétrécissement.
2. Jeune fille laide. – Rejeta comme faux.
3. S'agiterait pour se débarrasser de l'eau.
4. Cataloguai. – Acteur américain (1846-1908).
5. Personnel. – Autocollants.
6. Gratter. – Dupe. – Baie des côtes de Honshû.
7. Patrie d'Abraham. – Qui n'ont pas été limités.
8. Substance protéique.
9. Appelle de loin. – Ville du Nevada. – Gamme.
10. Approuvas. – Marteau.
11. Riches. – Causa la mort d'Héraclès.
12. Époques. – Québec à la sienne. (pl.)

VERTICALEMENT

1. Appareil composé d'un tourne-disque.
2. Description écrite évoquant une situation. – Barre servant à fermer une porte.
3. Aura un sentiment de gaieté. – Bonbon au chocolat.
4. Représenté dos à dos. – Qui est progressif. (pl.)
5. L'un des royaumes de la France. – Possède.
6. Garnis un voilier. – Gouvernantes.
7. Poisson de l'aquarium. – Connu.
8. École nationale d'administration. – Tunique japonaise.
9. Poisson. – Incroyable.
10. Inflammation de l'intestin grêle. – Adverbe.
11. Négation. – Commune de Belgique. – Fil textile simple.
12. La femelle pique. – Temps

RÉPONSES DU N° 35

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	I	L	A	T	E	L	I	S	T	E
2	H	I	L	A	R	I	T	E	■	P	R	O
3	I	L	L	U	S	T	R	A	T	I	O	N
4	L	O	I	R	■	R	A	D	I	N	E	■
5	A	T	T	A	G	E	N	E	S	■	N	A
6	N	E	E	■	I	N	G	R	A	T	E	S
7	T	■	S	A	N	T	E	■	N	E	■	S
8	H	H	■	D	E	■	R	O	I	L	L	A
9	R	A	B	O	T	S	■	M	E	L	A	S
10	O	R	A	N	T	■	S	E	R	U	M	S
11	P	A	N	N	E	A	U	T	E	R	A	I
12	E	S	S	E	■	D	E	S	S	E	I	N

LE SAVIEZ-VOUS?

Vérifier vos connaissances au sujet des effets spéciaux cinématographiques en faisant le test suivant:

1. Quelle technique a été utilisée pour permettre à Moïse de faire passer son peuple à travers les eaux de la Mer Rouge, dans la version de 1923 des *Dix Commandements*?
a) des murs de vitre;
b) une technique d'animation;
c) un grand pan de Jello coupé en deux.

2. Dans la version de 1933 du film *King Kong*, on voit en gros plan la fourrure du singe géant bouger; pourquoi?
a) le film a été tourné dans un studio plein de courants d'air;
b) des spécialistes d'effets spéciaux se sont donnés beaucoup de mal pour reproduire les mouvements musculaires de la bête;
c) les ondulations de la fourrure sont causées par des empreintes de doigts humains;
d) l'électricité statique est responsable de cet effet «chair de poule».

3. En 1939, à la cérémonie des Oscars on a reconnu pour la première fois la catégorie «des meilleurs effets visuels»; qui a gagné le prix cette année-là?
a) *Gone with the Wind*, dans lequel la ville d'Atlanta brûle;
b) *The Rains Came*, une histoire d'amour ponctuée de désastres naturels en Inde;
c) *Union Pacific*, où la construction du chemin de fer transcontinental est retardée par des collisions de trains spectaculaires;
d) *The Wizard of Oz*, qui montre une tornade, une ville d'émeraude, des singes qui volent et une sorcière fondue.

4. À la fin du film *Terminator 2: Judgment Day*, le cyborg T-1000 est détruit dans un bassin de métal fondu. Quelle technique a été utilisée pour ce dénouement brûlant?
a) la robotique;
b) des marionnettes;
c) l'animation par ordinateur.

RÉPONSES:

1. c) La séparation des eaux a été réussie en faisant couler de l'eau dans un réservoir en forme de U et en tournant le film à l'envers. C'était une autre affaire que de maintenir les mur d'eau, ce qu'on a fait en filmant de près un morceau de Jello coupé en deux. On peut voir le Jello trembler sur l'image, créant l'illusion quasi-parfaite.
2. c) Le vrai King Kong était une figurine de 18 pouces. Pour le filmer, on utilisait la technique dite de «stop motion», où on prend une image, bouge la poupée, prend une autre image, et ainsi de suite. La fourrure était donc manipulée à chaque prise, créant cet effet de mouvement des muscles.
3. b) Pour ce film, on n'a reculé devant aucun coût pour créer un tremblement de terre, un bris de barrage et l'effondrement d'un temple. L'héroïne, interprétée par Myrna Loy a survécu à toutes ces catastrophes naturelles pour finalement succomber à une épidémie de choléra.
4. c) La séquence montre le T-1000 qui se transforme en une succession de formes humaines. Le réalisme de ces transformations est possible grâce à l'habileté des ordinateurs, sans laquelle il aurait été impossible de réaliser des films comme *Terminator 2: Judgment Day*, *Jurassic Park* ou *The Mask*.

Adapté et traduit par Lucie-Madeleine DELISLE
à partir du quiz «Special Effects» de Nova/WGBH Boston, 1996, présenté par la corporation IMAX.

Recette Pizza-plaisir au macaroni

2 tasses (500 mL) de macaroni coupé
1/2 tasse (125 mL) de lait
1 œuf battu
2 tasses (500 mL) de mozzarella râpé
3/4 tasse (175 mL) de sauce pour pizza ou pâtes
Garnitures suggérées: pepperoni tranché, champignons tranchés, saucisse fumée tranchée, poivrons rouges ou verts tranchés, olives tranchées ou autres ingrédients préférés.

- Cuire les macaronis selon les directives de l'emballage.
- Dans un bol, mélanger les macaronis cuits, le lait, l'œuf et 1 tasse (250 mL) de mozzarella. Bien mêler.
- Étendre ce mélange également au fond d'une poêle ronde et profonde à pizza (10 po/25 cm) légèrement graissée.
- Verser la sauce à pizza sur tout le mélange aux macaronis. Saupoudrer du mozzarella qui reste. Couvrir de vos garnitures préférées.
- Cuire à 350 °F (180 °C) environ 20 minutes. Laisser reposer 5 minutes avant de couper et servir.

Donne 5 portions pour un plat principal ou 30 pointes pour amuse-gueule.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

RECHERCHE: Garderie familiale à Saint-Norbert aura, au mois de septembre, deux places disponibles à temps plein pour enfant de six mois à 5 ans. Contactez Suzanne au 261-5064.
562-

JE GARDERAIS VOS ENFANTS CHEZ VOUS à partir du 3 septembre. Je serai disponible pour 1) la semaine; 2) les week-ends (escapades romantiques, etc.); 3) escapades hivernales en pays chauds et/ou voyages outre-mer. Appeler Pierre au 256-5131 (répondeur).
616-

GARDERIE FAMILIALE FRANCOPHONE: Libre fin août, six mois à 5 ans. Bonnes références. Appelez 237-6761.
622-

GARDERIE FAMILIALE: Bonne maman de 3 enfants aimerait garder 2 enfants francophones à plein temps, près de l'école. Précieux-Sang. Appelez Colette au 233-1033.
623-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardien/gardienne à temps plein chez moi au Fort Rouge pour mes enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Appeler Louise au 284-8794.
610-

RECHERCHE: Étudiant recherche un autre étudiant pour partager un loyer d'un appartement près du Collège Saint-Boniface. Appelez au 424-5558.
611-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-

À VENDRE: Ordinateur McIntosh LCII à vendre avec imprimante Hewlett Packard composez le 897–6172 pour plus de renseignement. 650 $ ou meilleure offre.
601-



SAINTE-AGATHE: Vivre en campagne, à 15 minutes de Winnipeg sur la route 75. Bungalow de 1 380 pi² et 4 chambres à coucher. Nouveau tapis, peinture, jardin, patio, belle cour boisée. Garage (double) séparé 24 x 28 isolé. À l'épreuve des inondations. Vente privée. 1-204-882-2448.
585-

À VENDRE: Un manteau (grandeur 14 à 16) et chapeau de vison. Prix modique. Appeler Lorraine à 233-7002.
619-

À VENDRE: Chalet à Saint-Malo. 47 500 $. 3 chambres à coucher. Grand lot. Accès au lac. Appelez Monique au 878-2650.
621-

BUNGALOW À VENDRE: rue Masson, 2 chambres à coucher, plancher de chêne, salle à dîner, cuisine moderne, 11 pi d'armoires et centre de cuisson, chambres de bain modernes, salle de récréation et chambre supplémentaire de visiteur. Fournaise au gaz, 3 ans. Garage 14 x 24, stationnement à côté. Cour privée et tranquille. 73 000 $, possession sur demande. 233-2955.
628-

À VENDRE: Maison charmante, 2 chambres à coucher, 1 et 1/2 salle de bain, grande cuisine. Belle cour boisée. Proche de tout. 61 500 $. Appeler Louise au 878-2635.
632-

À LOUER

À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-

À LOUER: Rue Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible immédiatement, 355 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
598-

À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, comprend chauffage et l'eau. Tout près du Collège Saint-Boniface, du Centre Taché et de l'Hôpital Saint-Boniface. Disponible immédiatement. Entrée privée. Pour de plus amples renseignements, composez le 233–3243.
600-

À LOUER OU À VENDRE: Norwood, maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, poêle, frigo, laveuse, sécheuse. 750 $ + services. Un bloc de l'école Précieux-Sang. 237–1476.
602-

À LOUER: Rue Deschambault, appartement d'une chambre à coucher au sous-sol, propre et tranquille, tapis mur à mur. Stationnement, chauffage et eau inclus. Buanderie. Est disponible le 1er septembre. 375 $ par mois. 231-2800.
613-

APPARTEMENT À LOUER de deux chambres à coucher, très propre, proche de l'Hôpital Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface. Loyer inclut eau, chauffage, stationnement avec électricité et buanderie. 497 $ par mois + électricité. Disponible le 1er septembre 1996. Composez 231-4852 ou 256-7412 (après 17 h).
614-

BUREAUX À LOUER: À Saint-Boniface, à l'angle des rues Dumoulin et Saint-Joseph. Appelez au 233-1189.
615-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Rue Saint-Jean-Baptiste. 300 $ par mois. Appeler 233-1593.
618-

À LOUER: Un appartement à Saint-Boniface. 2 chambres à coucher, grande cuisine, solarium. Près de l'hôpital et du Collège. Chauffage, eau et stationnement inclus. 550 $ par mois. Appeler au 771-6964.
625-

À LOUER: Au Parc Windsor, «side by side». 3 chambres à coucher, 1 et 1/2 salle de bain, frigidaire, poêle, laveuse, sécheuse, sous-sol. Disponible le 1er septembre. Pour rendez-vous, appeler au 231-1867 ou à frais virés au (204) 737-2239.
626-

À LOUER: Femme très responsable, jeune d'esprit, non fumeuse, recherche colocataire pour partager une très belle maison. Piscine, foyer, complètement meublé. 257-2659.
627-

MAISON À LOUER OU À VENDRE: Au 417, Simcoe. 4 chambres à coucher. Plancher de chêne. Récemment redécorée. Prix de vente: 49 900 $, ou loyer: 600 $ par mois. Services non inclus. Composez le 233-3753.
628-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 506, Aulneau, en face du Collège. Entrée privée, propre. Cuisinière et frigo inclus. Place de stationnement avec possibilité de brancher. Disponible le 1er septembre. Appeler au 233-2520.
629-

À LOUER: 1er septembre, appartement d'une chambre à coucher. Saint-Boniface nord. Non-fumeur. 233-9650 après 17 h, 231-2848 le jour.
630-

DUPLEX À LOUER: 500 $ par mois, services inclus. Pour le 1er septembre. 231-8177 (laisser un message).
631-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 ***(sans frais)***
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3

Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

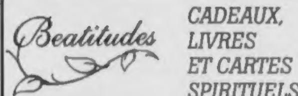
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES



APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS

1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

针 灸 药
MARTIN JOYAL
CMD, D.Ac
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

SERVICES



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

Lisez
LA LIBERTÉ

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

U&R **Tax Depot**™

196, rue Goulet
949-3666
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Cet espace est à votre disposition!

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



MAURICE E. SABOURIN LTD.

233-7351
195, boulevard Provencher

ASSURANCES DE TOUS GENRES

Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ❑	32,10 $ ❑	70 $ ❑
2 ans	51,30 $ ❑	58,85 $ ❑	125 $ ❑

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____